



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement d'emprunt 237

Décrétant l'achat d'un camion échelle

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le conseil municipal a adopté le 4 juillet 2018 le **règlement numéro 237** décrétant un emprunt de 333 500 \$ relatif à l'achat d'un camion échelle.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 333 500 \$ par le ministre des *Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, le 27 septembre 2018.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 1^{er} octobre 2018.

CLAUDE GRATTON
Directeur général et greffier